



INFORMATION INSCRIPTION JUDO SAISON 2022-2023

[Les cours débuteront à partir du lundi 12 septembre 2022](#)

Les dossiers sont à retirer et/ou à transmettre aux membres du bureau aux lieux et horaires mentionnés ci-dessous :

[Samedi 03 septembre 2022 10h à 16h](#)

Rencontres Sports et Culture – Parvis de la mairie de Mantes-la-Jolie

[Mercredi 07 septembre 14h à 16h](#)

Gymnase Camus - avenue Albert Camus - Mantes-la-Jolie

[Samedi 10 septembre 10h à 12h](#)

Siège AS Mantaise – 15 rue de Lorraine - Mantes-la-Jolie

Chaque dossier doit obligatoirement comporter les documents suivants :

✓ la fiche d'inscription dûment complétée

✓ certificat médical portant obligatoirement la mention « sans contre-indication à la pratique du judo en compétition » ou questionnaire sur décision récente du ministère des sports le certificat médical d'aptitude au judo y compris en compétition pour les mineurs n'est plus obligatoire. Les parents doivent remplir un questionnaire de santé et remplir une attestation.

Pour les majeurs le certificat médical est valable 3 ans.

✓ le règlement de la cotisation selon le mode de votre choix : espèces, chèques à l'ordre de l'ASM judo, coupon sports, bon Caf...

✓ la photo

La cotisation peut être payée en 3 fois maximum uniquement par chèques transmis au moment de l'inscription ; les bons Caf et coupons ANCV sont acceptés.

Contact AS Mantaise judo

Omar SOW, président de la section judo : 0782222857 - asmantesjudo@gmail.com